



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CAPEPS

Question écrite n° 9826

Texte de la question

M. Max Roustan attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur le nombre de postes qui seront ouverts au CAPEPS, notamment pour la filière des professeurs d'EPS. Les épreuves d'admissibilité sont dans moins de deux mois et le nombre de postes ouverts au concours n'a toujours pas été annoncé provoquant une certaine inquiétude chez les futurs candidats. Il lui demande en conséquence quand le ministère annoncera le nombre de postes et si celui-ci sera en augmentation notamment dans la filière EPS.

Texte de la réponse

Les décisions d'ouvertures de postes aux concours d'enseignants du second degré s'appuient sur les prévisions de départs définitifs et les évolutions attendues de la démographie scolaire, mais doivent également tenir compte des emplois inscrits en loi de finances. Le niveau des postes aux concours pour la session 2003 a été annoncé début février. Pour la filière des professeurs d'éducation physique et sportive, il a été fixé à 1 330 au CAPEPS externe auxquels il convient d'ajouter les 65 postes offerts au troisième concours.

Données clés

Auteur : [M. Max Roustan](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9826

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 2002, page 5226

Réponse publiée le : 24 mars 2003, page 2254